



Carte 17 : Pêche des Pouces-Pieds

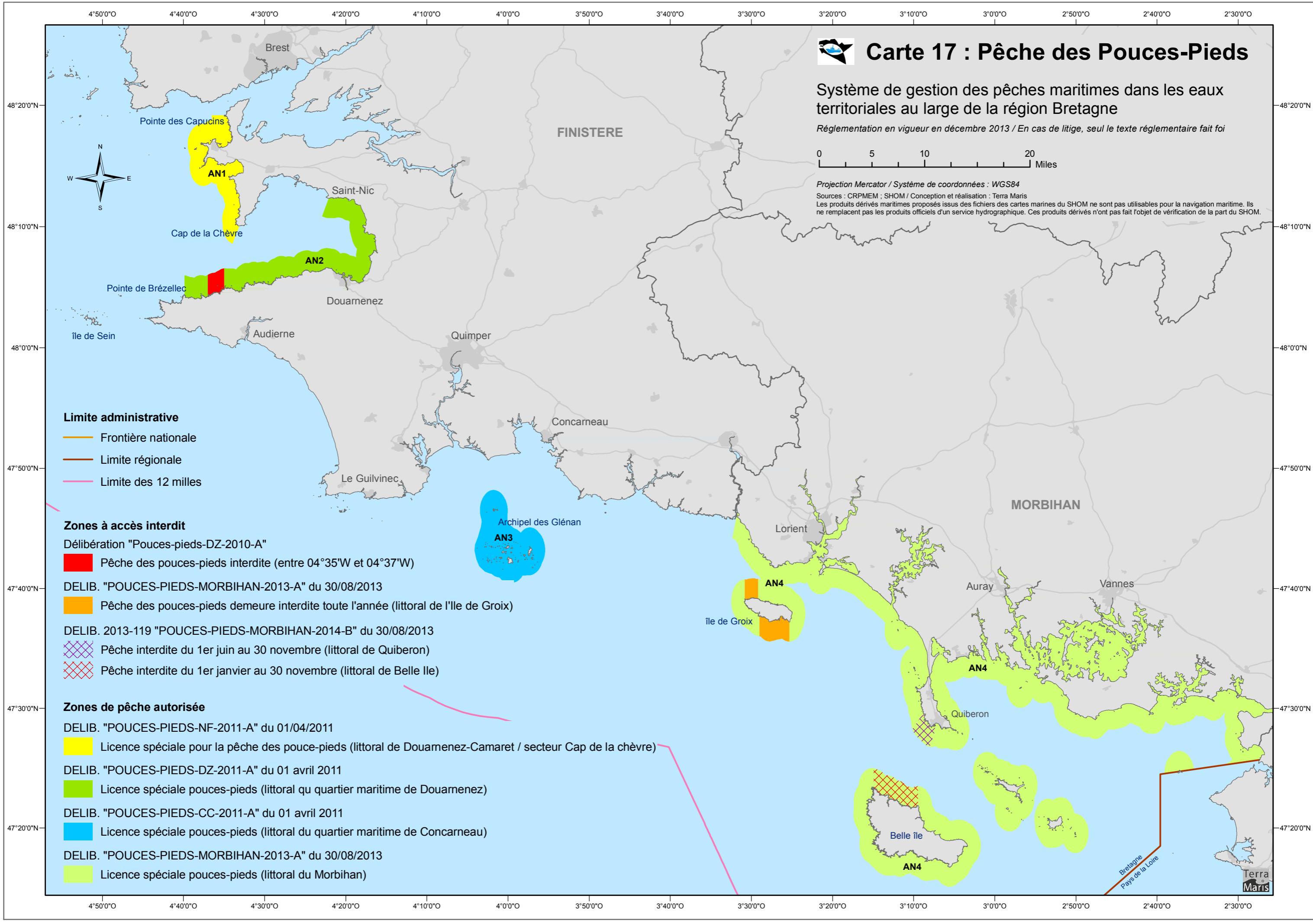
Système de gestion des pêches maritimes dans les eaux territoriales au large de la région Bretagne

Réglementation en vigueur en décembre 2013 / En cas de litige, seul le texte réglementaire fait foi

0 5 10 20 Miles

Projection Mercator / Système de coordonnées : WGS84

Sources : CRPME ; SHOM / Conception et réalisation : Terra Maris
Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM.



Limite administrative

- Frontière nationale
- Limite régionale
- Limite des 12 milles

Zones à accès interdit

Délibération "Pouces-pieds-DZ-2010-A"

- Pêche des pouces-pieds interdite (entre 04°35'W et 04°37'W)

DELIB. "POUCES-PIEDS-MORBIHAN-2013-A" du 30/08/2013

- Pêche des pouces-pieds demeure interdite toute l'année (littoral de l'île de Groix)

DELIB. 2013-119 "POUCES-PIEDS-MORBIHAN-2014-B" du 30/08/2013

- ▨ Pêche interdite du 1er juin au 30 novembre (littoral de Quiberon)
- ▨ Pêche interdite du 1er janvier au 30 novembre (littoral de Belle Ile)

Zones de pêche autorisée

DELIB. "POUCES-PIEDS-NF-2011-A" du 01/04/2011

- Licence spéciale pour la pêche des pouce-pieds (littoral de Douarnenez-Camaret / secteur Cap de la chèvre)

DELIB. "POUCES-PIEDS-DZ-2011-A" du 01 avril 2011

- Licence spéciale pouces-pieds (littoral qu quartier maritime de Douarnenez)

DELIB. "POUCES-PIEDS-CC-2011-A" du 01 avril 2011

- Licence spéciale pouces-pieds (littoral du quartier maritime de Concarneau)

DELIB. "POUCES-PIEDS-MORBIHAN-2013-A" du 30/08/2013

- Licence spéciale pouces-pieds (littoral du Morbihan)